

Un an après, ils ne digèrent pas le nom donné à l'école

Un an après l'attribution du nom de Pierre Lefèvre à l'école élémentaire, d'anciens élèves de l'enseignant ont posé une nouvelle plaque dénonciatrice, samedi.

Reportage

On dit que le temps fait son œuvre mais la colère de ces anciens élèves de l'école élémentaire d'Aunay-sur-Odon, commune déléguée des Monts-d'Aunay, ne s'apaise pas. Un an après l'inauguration de la plaque qui habille le mur d'entrée de la désormais école élémentaire Pierre-Lefèvre, elle s'est même amplifiée.

En témoignent les quelque cinquante personnes venues à son pied, samedi, pour poser une nouvelle plaque faite maison sur laquelle on peut lire « Seule école de France à porter le nom d'un instituteur violent », bien que retirée aussitôt. Car d'après ces anciens élèves de Pierre Lefèvre, qui a exercé dans cette école durant près de trente ans, l'ancien professeur et maire de la commune s'est montré violent à de nombreuses reprises.

« Il régnait un climat de crainte permanent »

Jacque Rogue, comme huit autres personnes, a consigné son témoignage dans une attestation de témoin Cerfa auprès du ministère de la Justice. Il y décrit son année de CM2 en 1967, dans laquelle « **régnait un climat de crainte permanent entretenu par des réprimandes physiques régulières** ». Claques, coups de règle, jets de brosse, tirage d'oreille et de joue à sang, humiliations... les exemples sont nombreux parmi ceux contés par certains des anciens élèves de Pierre Lefèvre.

Le frère de Jacque, Thierry Rogue, en a développé une phobie scolaire. « **J'en faisais des insomnies. J'avais des douleurs abdominales chaque fois que j'allais à l'école** », raconte-t-il. Quand il a décidé de reprendre des études d'infirmier à 30 ans, « **l'angoisse de l'école est revenue, même si c'était plus gérable** ».

Ils n'ont alors jamais digéré la décision du conseil municipal de donner son nom à l'établissement. « **On considère que la décision de la mairie est légale mais pas légitime** », lance François Hanesse, membre du groupe, qui s'appuie sur une circulaire du 28 janvier 1988 pour l'affirmer.

Cette dernière précise que ce type de témoignage de reconnaissance est traditionnellement réservé aux personnalités qui se sont illustrées par des services exceptionnels rendus à la Nation ou par leur contribution éminente au développement des sciences, des arts ou des lettres.

Réponse du tribunal administratif en juin 2023

L'usage veut par ailleurs que ces hommages publics « **ne concernent que des personnalités décédées depuis au moins cinq ans** ». « **Or là, il est toujours vivant et il a seulement été directeur d'une école et maire** », tranche François Hanesse, qui voit cette plaque comme « **un renvoi d'ascenseur à celui qui a permis à la majorité actuelle d'être en place** ».

Le collectif d'opposition, lancé par Philippe Sicot, compte notamment sur cet argument pour que le tribunal administratif, saisi, revienne sur la décision de la municipalité. Le jugement devrait être rendu en juin 2023.

La maire des Monts-d'Aunay, Christine Salmon, avait par ailleurs déposé plainte en février dernier, affirmant être victime « **de menaces, d'intimidations et de propos diffamatoires** », et avait demandé au conseil de bénéficier d'une protection fonctionnelle. Pierre Lefèvre, quant à lui, a assuré à plusieurs reprises, notamment dans nos lignes, n'avoir jamais eu « **aucune plainte de parents pour maltraitance** ».

Nous n'avons pu joindre Christine Salmon ce week-end.

Dorian LE JEUNE.



L'enseignant à la retraite Philippe Sicot a initié ce mouvement de contestation. Samedi, une cinquantaine de personnes se sont réunies brièvement devant l'école Pierre-Lefèvre pour dénoncer cette dénomination, un an après le changement de nom de l'établissement, autrefois appelé George Sand-Jules Verne. Ouest-France



Les opposants à la dénomination de l'ex-école George Sand-Jules Verne en Pierre-Lefèvre ont brièvement affiché cette affiche à l'entrée de l'établissement. Ouest-France